

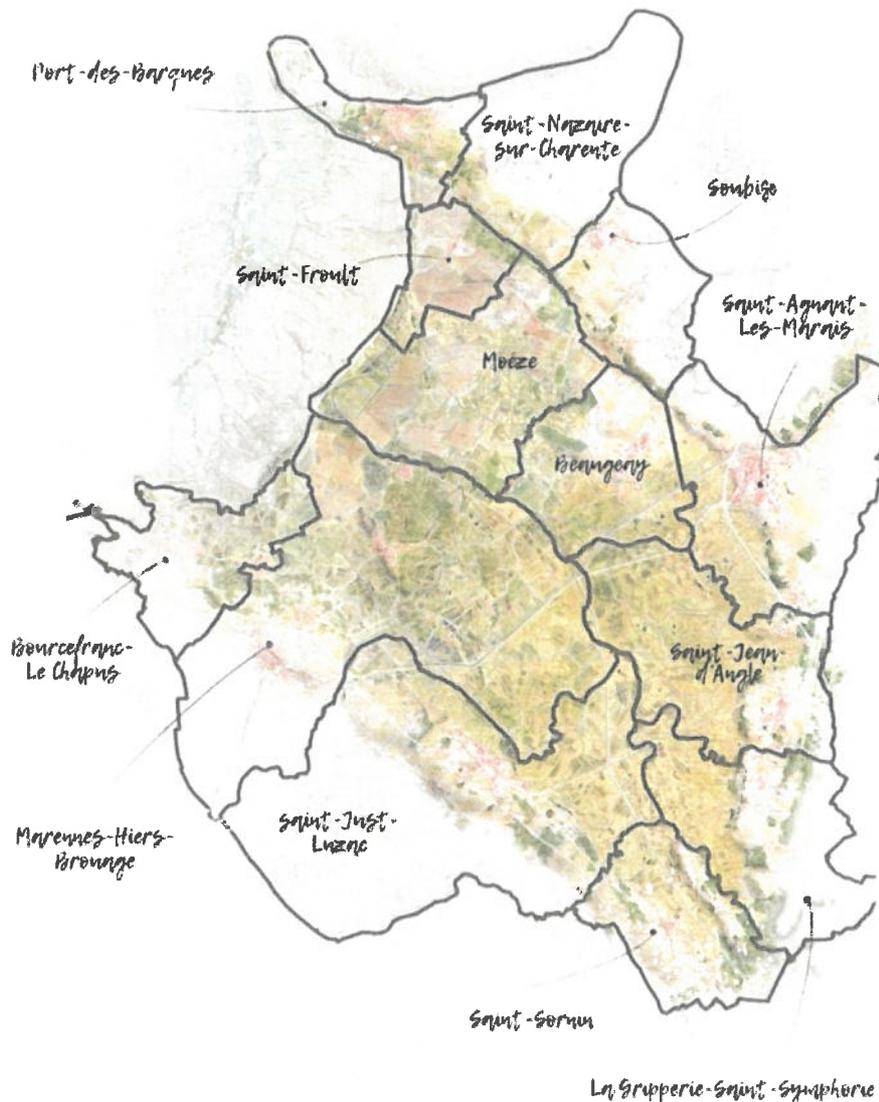
OPÉRATION GRAND SITE  
MARAIS DE BROUAGE

# APPEL À PARTICIPATION

**Contribuez à construire  
l'avenir de votre territoire,  
rejoignez le Comité des Habitants  
du Marais de Brouage !**

Le marais de Brouage fait l'objet d'une **Opération Grand Site (OGS)** coordonnée par la Communauté de Communes du Bassin de Marennes et la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan. Cette démarche concerne 13 communes :

Il s'agit d'une **démarche de gestion** équilibrée de cet espace fragile qui vise à **préserver le caractère exceptionnel de ses paysages** et à **adapter le territoire au changement climatique**, en mettant en place un projet de développement durable générant des retombées pour ses habitants, ses usagers et ses acteurs économiques.



## Pourquoi un comité des habitants ?

### ➔ Pour une meilleure participation des habitants dans la co-construction puis la mise en œuvre du projet

Pour échanger, débattre, aux côtés des acteurs et des usagers du territoire (agriculteurs, conchyliculteurs, chasseurs, pêcheurs...) et faire des propositions, dans le cadre d'ateliers de travail.

### ➔ Pour une représentation officielle des habitants dans la démarche

L'instance de décision du projet, appelée Comité de Pilotage, comporte un siège à pourvoir pour représenter les habitants de l'ensemble du marais, faire entendre leur voix et participer à la prise des décisions.

# En quoi consiste le comité des habitants?

Dans un premier temps :

- Un comité des habitants d'environ 20 personnes, avec au moins un habitant par commune.
- Le choix d'un représentant et de son suppléant pour participer au Comité de Pilotage, l'instance de décision du projet.
- Une participation particulière au travail sur l'adaptation du marais de Brouage aux changements climatiques, avec le planning prévisionnel suivant :
  - ➔ une réunion de mise en place du comité habitants fin juin
  - ➔ un premier temps fort le 9 juillet 2024 à visée des habitants
  - ➔ deux ateliers de travail en septembre et en novembre 2024
  - ➔ deux ateliers de travail en janvier et en avril 2025
  - ➔ deux instances de décision en mars et mai 2025

Dans un deuxième temps, nous travaillerons avec vous à élargir le comité afin de renforcer la représentativité des habitants.

## Comment puis-je participer au projet ?

1

Je m'engage dans le Comité des Habitants et je participe à la grande majorité des instances de participation du projet.

Je diffuse la démarche et les documents de vulgarisation à mes amis, voisins, famille, etc.

2

Je ne peux pas m'engager sur la durée mais je souhaite être informé.e des évènements de la démarche pour y participer quand je le peux.

Je diffuse la démarche et les documents de vulgarisation à mes amis, voisins, famille, etc.

**Je m'inscris et laisse mes coordonnées en scannant :**



**ou en tapant sur internet :**

**<https://bit.ly/49UD3oJ>**

Si j'ai des difficultés à m'inscrire via le QR code ou internet, je peux retourner le flyer renseigné et scanné à l'adresse mail suivante : [m.alvarez@agglo-rochefortocean.fr](mailto:m.alvarez@agglo-rochefortocean.fr)

NOM ..... PRENOM .....

COMMUNE ..... PROFESSION .....

AGE ..... N°TÉLÉPHONE .....

ADRESSE MAIL .....

- Je m'engage dans le Comité des Habitants et je participe à la grande majorité des instances de participation du projet.
- Je ne peux pas m'engager sur la durée mais je souhaite être informé.e des événements de la démarche pour y participer quand je le peux.

**MERCI D'AVANCE POUR  
VOTRE PARTICIPATION!**